FO DGFiP la force syndicale
VIENNE

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU LUNDI 21 JANVIER 2019
DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Monsieur le Président,

Le comite technique local qui va se tenir aujourd'hui est le premier du mandat électoral que nous ont confié nos collègues à l'issue des élections professionnelles de novembre et décembre 2018.

A la DGFIP, les élections professionnelles ont été marquées par l'instauration du vote électronique. Si aucun problème technique majeur ne semble s'être produit, nous ne pouvons que relier l'utilisation de ce mode de scrutin à l'augmentation extrêmement importante de l'abstention. Dans la Vienne, celle-ci a atteint 25 %, soit 20 points de plus que lors des dernières élections, organisées en 2014 selon un mode de scrutin classique avec bulletins en papier et isoloirs. Nous savons, sans avoir toutefois eu le temps d'en mesurer la proportion, que certains de nos collègues se sont abstenus de voter en raison du mode de scrutin électronique.

Par ailleurs, les prises de positions profondément hostiles aux syndicats, de la part de régimes politiques successifs inconséquents, contribuent à dévaloriser l'image du syndicalisme dans notre pays. Ce mépris des corps intermédiaires, marque de fabrique de l'ultra-libéralisme, doublé d'un goût immodéré de l'actuel locataire de l'Elysée pour la concentration des pouvoirs, pose question, bien au-delà de la DGFIP, sur le faible niveau démocratique de notre pays.

A la DGFIP, la mise sur la touche des syndicats par le Directeur Général, imité en cela par des directeurs locaux le doigt sur la couture du pantalon, dans le but de mettre en oeuvre dans la plus grande opacité, le plan de saccage des services et d'éviction des agents, amène un nombre grandissant de nos collègues à se détourner des instances représentatives, estimant qu'elles ne servent plus à rien.

Ces élections se sont déroulées dans un climat social national extrêmement tendu. Les manifestations dites "des gilets jaunes" ont frappé le pays entier par la soudaineté de leur déclenchement et l'originalité du mode opératoire de la mobilisation, ainsi que par le nombre et l'intensité des actes de violences qui les ont émaillées. Aujourd'hui encore, plus de deux mois après le début de cette crise majeure, les manifestations se reproduisent chaque week-end, attisées par un pouvoir central aveugle, autoritaire et arrogant, qui jette en permanence de l'huile sur le feu par des provocations aussi imbéciles qu'inutiles.

FO DGFIP VIENNE condamne toute forme de violence, notamment celle qui s'exerce dans la rue par des dégradations de biens publics, des pillages, des incendies de voitures, des agressions de journalistes, de fonctionnaires de police et de gendarmerie, jusqu'aux blocages de sites des Finances Publiques, ainsi qu'aux menaces, insultes et intimidations de toutes sortes dont les agents font l'objet.

Mais nous dénonçons également la violence des doctrines économiques libérales qui placent la loi du marché au-dessus de toutes les autres, qui rejettent toute idée de régulation, qui considèrent l'humain, non comme une richesse qu'il convient de sauvegarder, mais comme une charge qu'il faut réduire, au nom d'une productivité financière érigée en règle d'or. Pour FO DGFIP VIENNE, l'économie doit être au service de l'humanité, et non l'inverse.

Enfin, nous rejetons en bloc la violence politique qui s'exprime au travers des déclarations insultantes d'un personnel politique organisé en une caste de technocrates interchangeables et droits dans leurs bottes, qui se qualifient de *"progressistes"* et qui prétendent *"réparer la France"* alors qu'ils passent leur temps à tout détruire, en ne proposant, comme seul modèle de société, que la précarisation des salariés, la privatisation des services publics, la mise à sac de notre modèle social, régime de retraite, sécurité sociale, assurance chômage, au nom de dogmes d'un autre temps qui ont largement fait la preuve de leur incapacité à répondre aux besoins et aspirations des peuples. Pour FO DGFIP VIENNE, ce qui doit être aboli dans notre pays, n'est pas le statut de la fonction publique, ni le code du travail, mais la république des castes et la financiarisation de l'économie.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte, vous avez convoqué ce comité technique local afin de recueillir notre avis sur le plan de répartition des emplois pour 2019 dans le département de la Vienne.

Comme l'an dernier, 10 emplois nous ont été confisqués depuis le 1er janvier, qui s'ajoutent aux dizaines d'autres détruits depuis plus de 10 ans dans notre département et qui font défaut à nos services pour leur permettre un fonctionnement normal.

Votre proposition de répartition des emplois qui nous restent tire les conséquences du massacre des trésoreries de Gençay et de Lussac-les-Châteaux, et prépare visiblement celui des trésoreries de Saint Georges les Baillargeaux (-1

emploi), Vouillé (-2) et Chauvigny (-1).

Les services du SFACT et du CSP, qui se voient retirer deux emplois chacun, commencent à payer le prix de leur prochaine fusion, décidée par le piétinement honteux du principe de séparation ordonnateur / comptable, socle de la Comptabilité Publique française.

Le regroupement des structures hospitalières et des EHPAD autonomes sur la trésorerie de Poitiers Etablissements Hospitaliers entraîne pour cette dernière l'arrivée de six emplois. Nous saluons le renforcement de l'effectif de la TPEH, mais condamnons le fait qu'il soit réalisé au détriment d'autres trésoreries, notamment la trésorerie des Collectivités du Châtelleraudais, qui se voit supprimer cinq emplois.

Nous condamnons également le fait que le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries vers les SIP soit effectué, pour ces derniers, à effectif quasi-constant. Vous anticipez un peu vite les effets supposés de la mise en place du prélèvement à la source et de la fin, plus ou moins totale, de la taxe d'habitation. Et ce n'est pas la prime ministérielle de 200 €, instituée dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source, qui fera passer la pilule, prime dont les conditions restrictives d'attribution nous semblent des plus fumeuses et de nature à semer la discorde dans et entre les services.

Le service Logistique qui sera amputé d'une partie de ses attributions en 2019, au bénéfice de la DDFIP de la Haute-Vienne, paye également le prix de la casse des missions et des services (-1 emploi).

L'équipe de renfort est une nouvelle fois utilisée comme réservoir de suppression d'emplois avec la perte de trois emplois, notamment celui d'un cadre A, créé un an plus tôt. Nous vous demanderons, lors des débats, de bien vouloir nous exposer votre conception du rôle et du devenir de cette équipe de renfort.

Enfin, votre plan de répartition est fondé sur un rééquilibrage de charges entre différents postes comptables et services, opéré selon une évaluation aux contours mystérieux, justifié pêle-mêle par des évolutions tenant à la sphère foncière, à l'intercommunalité, aux modalités d'intervention dans le cadre du contrôle sur pièces et au transfert de l'expertise du PCE vers la Direction.

Comme les années précédentes, nous condamnons le fait que cette répartition des effectifs soit réalisée sans le moindre outil de mesure de la charge de travail pesant sur les services. Cet exercice ne vise qu'à faire coller les effectifs implantés avec les effectifs budgétaires, sans prise en compte du niveau d'activité des services.

Ce tourbillon de restructurations en tout genre et de suppressions de postes comptables et de services, donne le vertige. Mais il n'est rien en comparaison des projets sinistres de la Direction Générale, exposés dans un document de quatre pages, dont vous vous êtes bien gardé de nous faire part, mais qui nous a été transmis par le bureau national de FO DGFIP, lequel ne l'a pas obtenu non plus du Directeur Général.

Dans ce document, remis à tous les directeurs au début du mois de décembre 2018, la Direction Générale se propose ni plus ni moins de jeter les bases d'un nouveau réseau des Finances Publiques, en balançant l'actuel aux oubliettes de l'histoire administrative. L'évolution du réseau des Finances y est présentée comme une nécessité car sa structuration actuelle serait le fruit d'usages anciens qui ne correspondraient plus aux attentes de la société. Affirmation gratuite et non étayée, qui sert pourtant de base au projet de destruction de notre administration.

Le document propose de remplacer les actuelles méthodes de restructuration du réseau, dont "*le modèle s'épuise"* (le réseau aussi s'épuise), par une réflexion sur la mise en place d'un nouveau réseau, en substituant à la notion de *proximité* assurée au moyen de guichets physiques, celle d'*accessibilité* offerte par l'utilisation de canaux dématérialisés. La Direction Générale voit dans ce nouveau dispositif le moyen de réaliser des "*gains de productivité"*, vieille notion technocratique, mise à toutes les sauces depuis des années, parfaitement inadaptée au principe même de service public, mais utilisée à deux reprises dans le document.

Reprenant à son compte la formule macroniste du "*En même temps*", le document poursuit en fixant aux directeurs l'objectif de prendre aussi en compte les besoins de services publics dans les zones rurales et défavorisées, tout en continuant le "resserrement" du réseau, c'est à dire, les fermetures. Cet objectif schizophrénique serait atteint, par la mise en place de maison de services au public, dans lesquelles nos agents assureraient une présence sur rendez-vous, ainsi que par la création de permanences fixes (en mairie, en maisons de services) ou mobiles (bus ? vélo ? scooter ? charrettes à boeufs ?...le document ne le précise pas).

Cet objectif doit amener les directeurs à réfléchir à une nouvelle localisation des services, notamment en tenant compte du domicile des agents, par l'implantation de "services arrière" (back office pour les anglophones), qui ne seraient pas au contact de l'usager mais qui assureraient une présence de l'Etat en dehors des villes principales.

Cette nouvelle organisation devrait permettre de résoudre l'équation impossible visant à augmenter le nombre des points de contact physiques entre les usagers et l'administration, tout en supprimant des guichets.

Dans son document, la Direction Générale, évoque une vision pluriannuelle des suppressions de guichets, inexistante jusqu'à présent (il n'y avait donc pas de plan !), qui s'appuierait sur la communication pour chaque département du

nombre d'emplois supprimés jusqu'en 2022, donnant ainsi de la lisibilité aux directeurs locaux pour mener à terme leur mission de liquidation de notre réseau de postes comptables. Nous n'avons aucun doute sur le fait que vous nous communiquerez ce plan de suppressions d'emplois dans l'heure qui suivra sa réception.

La nouvelle organisation devrait associer les préfets. Elle permettrait également de répondre aux souhaits des agents, le document précisant toutefois que *"l'attractivité* (de ces nouveaux services) *pour les agents est un plus, mais son absence ne doit pas être considérée comme bloquante".* Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites !

Il est demandé aux directeurs locaux de réfléchir aussi en terme d'implantations d'emplois et non plus d'implantations de services, notamment grâce au télétravail, l'accueil physique sans rendez-vous devant être progressivement éliminé, de même que les guichets des Finances.

Dans les centres urbains principaux, le document n'évoque que les SIP, en éludant totalement les trésoreries, dont le remplacement par des agences comptables semble être considéré comme acquis par le Directeur Général.

Ce document devait être connu des seuls directeurs, des préfets et d'un nombre limité de cadres supérieurs proches des directeurs. C'est raté. Le calendrier qu'il fixe est extrêmement serré, la phase de concertation avec les élus locaux, le personnel et ses représentants devant être menée à partir de mi-mars.

Monsieur le Président,

Ce torchon directionnel donne le signal d'une offensive d'ampleur sans précédent menée contre nos services avec la volonté de frapper fort et d'aller vite, dans une forme de blitzkrieg visant à la fois à détruire les structures, supprimer les emplois et se débarrasser des agents qui les occupent.

Voulant répondre à la notion dite de "*géographie revisitée*", sans doute inventée un jour de désoeuvrement par le ministre anti-fonctionnaires G. Darmanin, le document se place dans le droit fil des lignes directrices de la DGFIP diffusées aux agents en 2016.

Comme il est rappelé dès la troisième phrase du document, la raison de ces transformations n'est pas la satisfaction de l'usager, mais bien la réduction des coûts de fonctionnement de notre administration. A cet égard, nous pensons que les économies ne sont pas recherchées au bon endroit. Nous vous demanderons donc votre sentiment sur la polémique concernant les salaires des hauts-fonctionnaires, notamment ceux de Bercy, relancée à l'occasion de l'épisode lamentable de la vraie-fausse démission de Madame C. Jouanno.

Le projet contenu dans le document qui vous a été remis saborde intégralement la fonction de comptable public de la DGFIP. Les structures extérieures à la Direction deviendraient soit des agences comptables, donc externalisées, soit de simples services de gestion arrière, sans guichet, sans comptable, gérant des équipes nomades, éparpillées dans la nature ou travaillant chez eux, organisant leur temps au moyen de carnets de rendez-vous avec les usagers, les élus, les services ordonnateurs, dans des points fixes ou de façon itinérante. FO DGFIP VIENNE s'y opposera. Les agents des Finances ne sont ni des professions libérales, ni des représentants de commerce.

Une telle vaporisation du réseau ne peut conduire qu'à sa disparition. Les sujets de déroulement de carrière, de salaires, de régime indemnitaire et de remboursement des frais de déplacements pour les agents itinérants ne sont d'ailleurs pas évoqués, même brièvement, par le document de la DG. L'objectif n'est visiblement pas d'assurer un avenir professionnel aux agents.

Monsieur le Président, nous voterons CONTRE votre projet de répartition des emplois pour 2019. Mais, pour nous, le vrai sujet est ailleurs et concerne le devenir professionnel des 650 agents des Finances Publiques de la Vienne d'ici à 2022. Nous n'attendrons pas le mois de mars pour obtenir des réponses, nous les voulons aujourd'hui.

Le 1er janvier dernier, nous avons débuté un mandat censé se terminer le 31 décembre 2022. Les attaques incessantes contre la DGFIP et, plus largement, les menaces lourdes qui pèsent sur la fonction publique d'Etat, nous amènent légitimement à envisager que notre mandat ne puisse aller à son terme. Quelle que soit sa durée, nous le mettrons toutefois à profit pour défendre, coûte que coûte, les intérêts matériels et moraux des agents contre les projets mortifères des politiciens qui nous gouvernent.

Monsieur le Directeur, dans vos voeux de bonne année aux agents des Finances Publiques de la Vienne, vous avez utilisé une formule issue du *"Petit Prince"* d'Antoine de Saint Exupéry, dont l'emprunt prend tout son sens à la lecture de la feuille de route assassine transmise par la Direction Générale : *"Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ."* Nous lui préférons toutefois celle, plus adaptée au sujet, d'Arthur Charles Clarke, issue de *"2001, l'odyssée de l'espace"* : *"C'est le propre du barbare de détruire ce qu'il ne peut comprendre."*

Les élus FO DGFIP VIENNE